

Quelques généralités sur l'art brut, sachant que dans l'art brut tout est SINGULIER !

Quand Jean Dubuffet –artiste peintre- invente le terme « art brut » en 1945, il entend désigner les productions d'individus internés en hôpital psychiatrique et en donne la définition suivante :

*« Dessins, peintures, ouvrages d'art de toutes sortes émanant de personnalités obscures, de maniaques, relevant d'impulsions spontanées, animées de fantaisie, voire de délire et étrangers aux chemins battus de l'art catalogué. »*

Plus tard cette définition sera modifiée et élargie à tous les créateurs singuliers, qu'il nommera les « autodidactes inspirés » :

*« Travaux d'art faits par des personnes étrangères aux ordinaires milieux artistiques, peu informées des productions artistiques de l'actualité, ou bien s'en écartant délibérément. »*

Plus généralement aujourd'hui on peut s'arrêter sur cette définition :

L'expression « art brut » désigne les œuvres d'autodidactes inspirés, travaillant hors des circuits de l'art officiel. Créateurs singuliers qui s'adonnent avec passion à leur projet, ils choisissent souvent des modes d'expression originaux.

Qui sont ces créateurs et quels matériaux utilisent-ils pour leurs réalisations ?

Réponse en images sous forme d'un diaporama.